

Protection sociale, lutter c'est vital

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE **BPCE-MUTUELLE** /// **SECTION S1-CEP-RAL**

Ouverture du vote
le 28 mars 2022
Clôture le 15 avril



LA SANTÉ est un droit fondamental qui doit être garanti à tous.

Elle ne peut pas se réduire à une absence de maladie. Elle suppose d'obtenir les moyens de construire son bien-être physique, psychique et social. Elle n'est pas acquise une fois pour toutes.

Alors que toute notre attention est fixée sur la capacité du système de santé à absorber le choc de la crise sanitaire liée à la Covid19, la loi de financement de la Sécurité sociale de 2021 se donne comme objectif de réaliser plus de **800 millions d'€ d'économies sur l'hôpital.**

Parmi les annonces, une vraie **mesure punitive** : le gouvernement met en place, sans concertation, une « **participation forfaitaire** » pour chaque passage aux urgences dès lors que celui-ci ne serait pas suivi d'une hospitalisation. Sa mise en place va impacter 80 % des patients qui passent par les urgences.

Elle remplace l'actuel ticket modérateur laissant à la charge du patient 20 % du coût de ses soins qui seront pris en charge par la complémentaire de santé...

Les malades ne peuvent être rendus responsables du manque de médecins de ville ou de recours possibles à des soins de proximité qui les obligent à se rendre dans les services d'urgences.

C'est un nouvel obstacle à l'accès aux soins. Nous sommes très loin des bases de la création de la Sécurité Sociale : *cotiser selon ses moyens, recevoir selon ses besoins.*

ENGAGÉS DANS LA CGT,

nous combattons ce transfert des charges supporté en partie par les mutuelles qui se traduit dans tous les cas par une hausse de contribution financière des assurés.

ENGAGÉS DANS LA CGT,

nous défendons un périmètre de soins large, fondé sur un principe : tout ce qui contribue aux soins doit être remboursé, nous nous opposons au désengagement de la Sécurité Sociale. Conscients toutefois de la nécessité de compléter notre couverture santé, nous agissons pour une **protection sociale complémentaire collective de haut niveau accessible à tous.**

NOUS REVENDIQUONS

un **partage des richesses qui finance l'assurance maladie**, financement plombé par le niveau insuffisant des salaires et les exonérations massives de cotisations sociales.

ENGAGÉS DANS LA CGT,

notre action comme délégués régionaux à BPCE-Mutuelle sera d'**orienter la politique de notre mutuelle** : pour l'**égalité de toutes et tous** dans l'accès aux soins de santé, pour un **accroissement de la participation des employeurs** au financement de la protection sociale, pour la défense de la Sécurité Sociale et d'une Mutuelle solidaire, pour continuer l'**amélioration des prestations mutuelle** pour tous : par exemple l'augmentation du panier médecine douce (*séances d'ostéopathie, acupuncteur, diététicien, pédicure*), meilleure prise en charge des traitements hors nomenclature...

Titulaire :
Alain BARASINSKI

**VOTRE VOIX, NOTRE ENGAGEMENT,
POUR DEFENDRE ENSEMBLE**

Suppléante :
Frédérique AUDEBERT

LE DROIT A LA SANTE POUR TOUS

